Préparez votre visite
à la Cité internationale de la langue française

La Cité internationale de la langue française, qu'est-ce que c'est ?

Ouverte au monde et ancrée dans son territoire, la Cité internationale de la langue française est un établissement culturel et un lieu de vie entièrement dédié à la langue française. Elle relie le passé, le présent et le futur de la langue française et de la francophonie, autour de trois piliers : culture & création, éducation & formation, recherche & innovation. Espace pluridisciplinaire accessible à tous, elle articule des activités variées et complémentaires : parcours de visite, expositions temporaires, spectacles, résidences pour des artistes, chercheurs et entrepreneurs, ateliers, activités pédagogiques, d'apprentissage et de formation à la langue française, services de proximité à la population.

Où se trouve la Cité internationale de la langue française ?

La Cité internationale de la langue française se situe dans le château de François 1er, dans le centre-ville de Villers-Cotterêts.
Pour accéder à la Cité, vous avez le choix : une entrée côté ville, place Aristide Briand, qui est accessible aux PMR, une entrée côté parc à l'arrière du château.

Comment venir à la Cité ?

En voiture

Depuis Paris (85 km) : A3 puis N2

Depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle (52 km) : N2

Depuis Soissons (23 km) : N2

Depuis Compiègne (30 km) : D973

Où se garer à proximité ?

Plusieurs parkings extérieurs et gratuits sont à votre disposition :

- À 100 mètres de la Cité, le parking du Grand Bosquet (300 places)
  2 places PMR (place Aristide Briand, à la sortie du parking du Grand Bosquet), à environ 75 mètres de l'entrée accessible de la Cité

- À 110 mètres, le parking situé impasse du marché et impasse du manège (excepté le jeudi jusque 14h, jour de marché – 65 places)
  2 places PMR dans le parking situé impasse du manège, à environ 180 mètres de l'entrée de la Cité

- 1 place PMR devant la banque Crédit Mutuel (1 rue de l'Hôtel de Ville), à environ 110 mètres de l'entrée de la Cité

En train

Au départ de la Gare du Nord : la ligne du TER Paris-Laon dessert la gare de Villers-Cotterêts en 50 min environ.

Comment rejoindre la Cité depuis la gare ?

Depuis la gare de Villers-Cotterêts, comptez 10 à 15 minutes de marche.

Le train en provenance de Paris dépose les voyageurs sur la voie 1. En sortant du train, trois possibilités s'offrent à vous.

Si vous souhaitez passer par l'accueil de la gare, cet accès n'est pas de plain-pied depuis le quai, il y a deux poteaux signalant une petite marche. Au bout du quai, à droite, se trouve l'accès PMR pour la seconde sortie. Enfin, au bout du quai, à gauche, l'accès est de plain-pied mais le trottoir présente un léger dénivelé.

Ensuite, vous allez tout droit en traversant le parking jusqu'à l'avenue de la Gare à droite. Avant la première intersection, traversez pour prendre à gauche la rue Alexandre Dumas. Continuez pendant 400 mètres environ jusqu'à la rue de Verdun (2e à droite), prenez cette rue puis continuez tout droit dans la rue de l'Hôtel de Ville. Vous passez alors devant l'Hôtel de Ville et longez l'église Saint-Nicolas. Juste après, vous débouchez sur la place Aristide Briand où se situent l'entrée de la Cité.

Le trajet jusqu'à la Cité est indiqué par un fléchage. Un cheminement matérialisé au sol par des clous de signalisation disposés sur les trottoirs est destiné aux piétons et traverse le centre-ville de Villers-Cotterêts. Les trottoirs sont stables, au niveau, et d'au moins 90 cm de large.

Pour votre retour en direction de Paris, le départ se fait voie 2, pour cela vous devez emprunter l'ascenseur et le tunnel.

Comment se passe l'entrée dans le monument ?

Un premier porche signale l'entrée principale du château et se situe côté ville (au sud). Les agents de sécurité vous y attendent pour le contrôle qui s'effectue sur la file de droite, celle de gauche étant réservée à la sortie.
Vous pénétrez ensuite dans la cour des offices. Cette cour en gravier stabilisé, longue d'une centaine de mètres et large d'une quarantaine, est parcourue par une allée centrale, jalonnée de bancs et d'îlots de verdures de part et d'autre. En face, un second porche marque l'entrée de la Cité et vous invite à passer dans une cour pavée, plus petite que la précédente. Vous êtes alors dans le Logis Royal : au cœur de la cour du jeu de paume, celle-ci dessert tous les espaces de la Cité.
Cette cour du jeu de paume donne accès au jardin de la reine via un escalier de 7 marches et conduit à la seconde entrée de la Cité, au nord, côté parc. Un contrôle d'accès est également présent de ce côté ; le guichet d'accueil est à la hauteur des PMR.

Comment se repérer dans la Cité ?

Au rez-de-chaussée

Voici un plan du rez-de-chaussée qui indique la répartition des espaces.

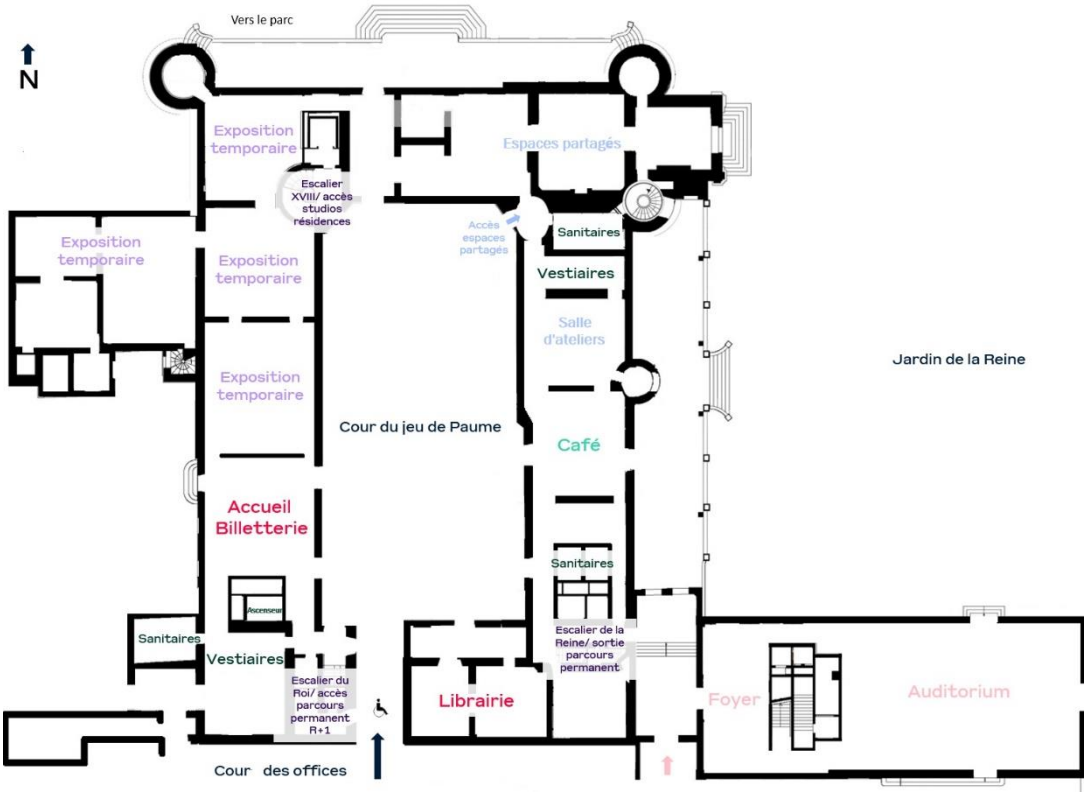

À la billetterie, vous pouvez demander à l'agent.e de caisse de vous donner accès au QR-code de l'application « l'Interprète » destinée à vous accompagner, quel que soit votre profil, dans votre visite de la Cité et de son parcours permanent. Vous pouvez aussi la télécharger grâce au QR-code ci-dessous :

À la billetterie, vous pouvez emprunter l'un des trois fauteuils roulants.

Dans le prolongement de l'espace billetterie, vous trouvez l'ascenseur, puis des vestiaires et des sanitaires.

La librairie « L'arbre à palabres » se trouve tout de suite sur votre droite en entrant dans la cour, l'accès est de plain-pied, à l'intérieur quelques poufs sont à disposition pour vous asseoir.

Le Café Alexandre, un peu plus loin sur votre droite vous accueille pour prendre un verre, un café, un repas léger ou un petit goûter. Le café est accessible de plain-pied ainsi que sa terrasse.

À côté de l'accueil-billetterie, vous pouvez vous rendre aux salles d'expositions temporaires accessibles de plain-pied.

Au premier étage du Logis royal

Au premier étage, accessible par l'escalier du Roi ou par l'ascenseur, vous découvrez :

- la salle « Un château, un territoire » (accessible sans billet) qui raconte l'histoire du Château de Villers-Cotterêts ;
- le parcours permanent « L'aventure du français » dédié à la langue française et aux cultures francophones.

L'escalier du Roi compte 27 marches séparées à mi-hauteur par un pallier. Une fois en haut, un escalier sur votre gauche, composé de 5 marches, permet de rejoindre la salle « Un château un territoire », puis, de plain-pied, le contrôle des billets qui ouvre sur le parcours de visite.

En haut de l'escalier du Roi, vous pouvez aussi commencer directement votre visite du parcours permanent via les 6 marches en face qui mènent au contrôle.

Un ascenseur se trouve à proximité de la billetterie. Il y a deux boutons différents pour le premier étage :

– le bouton 1A (Palier de l'escalier du Roi) vous donne l'opportunité d'admirer l'escalier depuis le palier ;

– le bouton 1B (Parcours de visite) vous donne accès à la salle « Un château, un territoire » et au parcours permanent.

La salle « Un château, un territoire » présente notamment une maquette tactile du château à la Renaissance avec des légendes en braille.

Le parcours permanent « L'aventure du français » est jalonné d'assises dans la quasi-totalité des salles.

Et pour redescendre ?

En fin de visite, vous devez descendre l'escalier de la Reine pour rejoindre la cour du jeu de paume. Cet escalier est plus étroit que celui du Roi et comporte 31 marches séparées à mi-hauteur par un palier. Un ascenseur se trouve à proximité de l'escalier de la Reine.

Comment se restaurer ?

À la Cité :

- Café Chez Alexandre (pour se rendre au jardin de la Reine l'accès PMR peut se faire en contournant l'auditorium)
- Possibilité de pique-niquer dans le parc

À Villers-Cotterêts :

Plusieurs points de restauration : boulangeries, superettes, restaurant divers

Bonne visite !